

TRIBUNE DES ATHÉES

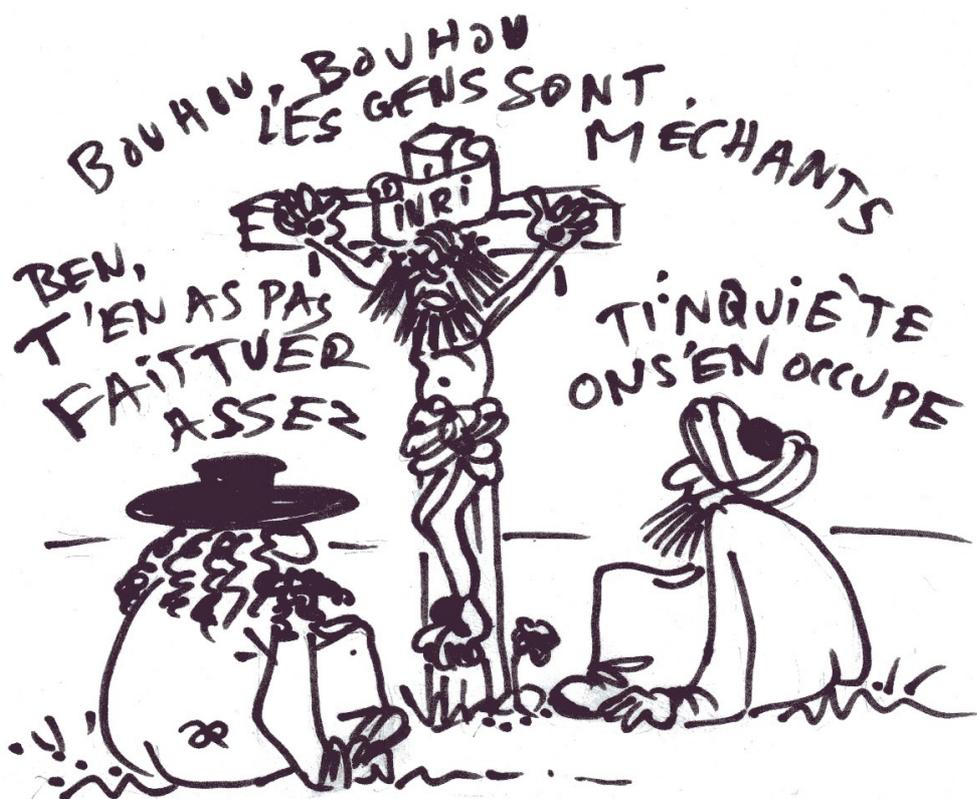
NUMÉRO 148

45^{ème} année

2015/2

Fondateurs : Albert Beaugnon et Auguste Closse

Directeur de la publication : Johannès Robyn Secrétaire de rédaction : Jean-Max Capmarty
ISSN : 0222-5816 Maison des associations, 15 passage Ramey Boite 64 75018 Paris
PARAÎT 4 FOIS PAR AN – ABONNEMENT 20 EUR - UNION DES ATHEES - C.C.P. : 1560-00X CLERMONT FERRAND
SITE INTERNET : <http://atunion.free.fr> E-MAIL : robynjohannes@gmail.com - jean-max.capmarty@numericable.com



DANS CE NUMERO :

Nouvelles d'Allemagne	La Presse	p. 3	Lettre ouverte à M. Axel Khan	Dorothea Rome	p. 8
A Nantes	La presse	p. 3	Sur JeanMeslier	Noël Rixhon	p. 8
A lire : Debout les Athées de la Terre	J.G. Lanuque	p. 4	Plaidoyer pour la fraternité	Max Bayard	p. 13
Si Dieu existe...	Henri Blandin	p. 5	Lettre au pape	Le bureau de l'Union des Athées	p. 14
En progrès constant	Internet	p. 6	Chroniques	Max Bayard	p. 15
Les Français et l'Islam	Dorothea Rome	p. 6	Avis de recherche		p. 15
Nos grands penseurs	Max Bayard	p. 7	Assemblée générale		p. 16

LIVRES DISPONIBLES à l'Union des Athées (en fonction du stock restant) Livrés après paiement, port en sus. Commandes à l'adresse de l'Union des Athées, comme figurant en bas à droite.

Libellez les chèques au nom de l'Union des Athées s.v.p. !

	EUR
ANTHOLOGIE DES SANS DIEU	5,00
JEHANNE LA PUCELLE (F. Maquet)	5,00
ET VOILÀ POURQUOI ILS NE CROIENT PLUS (H. Goutemiel)	5,00
CE QUE J'AI CRU, CE QUE JE CROIS (Lemestre)	5,00
CE DONT JE SUIS SÛR (J.Bournisien)	5,00
ENQUÊTE SANS SALAMALECS CHEZ MAHOMET (Saint Damien)	10,00
ÉGLISE, QU'AS-TU FAIT DE L'ÉVANGILE DE LA VIE (B.Alexandre)	27,00
CRÉATION OU ÉVOLUTION ? (B. Alexandre)	22,00
LA SCIENCE ET LE CRÉPUSCULE DES DOGMES (B. Alexandre)	29,20
L'ABSENCE D'ÊTRE DE DIEU	18,00
NOTRE EGLISE A NU	5,00

**ANTHOLOGIE DES ATHÉES
ET DES SANS DIEU
À LIRE À OFFRIR À MÉDITER
48 pp € 5,00**

EST-CE QUE JE SUIS A JOUR DE MA COTISATION OU DE MON ABONNEMENT ?

Vous posez fréquemment cette question

Sur l'étiquette, le 1^{er} nombre à gauche est votre numéro d'adhérent si vous êtes membre. Le nombre juste à côté indique la date de votre dernier abonnement.

Si ce sont des zéros, c'est qu'il y a (très) longtemps que vous n'avez plus rien payé.

Le nombre à droite, indique la dernière année pour laquelle vous êtes en règle de cotisation éventuelle (membres).

Les articles signés ne reflètent que l'opinion de leurs auteurs et n'engagent aucunement l'Union des Athées.

Tout courrier doit être envoyé à l'adresse ci-contre, sauf en cas de correspondance privée avec un membre du bureau.

Dans ce cas ne mentionnez que le nom du destinataire, à l'exclusion de toute autre indication du genre : Union des Athées ou Tribune des Athées.

Donnez dans votre courrier, si vous le voulez bien, votre n° de téléphone ou votre adresse électronique.

Pour des raisons de commodité de gestion, l'année de l'abonnement est l'année civile au cours de laquelle vous avez payé.

BUREAU DE L'UNION DES ATHÉES élu à l'assemblée générale du 28 juin 2014 :

Johannès Robyn, Président,
mail : johannesrobyn@gmail.com
tel/fax : (0032) (0) 2 217 90 49

Attributions décidées

lors de la séance de bureau du 28 juin 2014 :

Victoria Thérame, Vice-Présidente,
courriel : victoria.therame@orange.fr
Jean-Max Capmarty, secrétaire / trésorier
courriel : jean-max.capmarty@numericable.com
Raymond Roze des Ordon, relations publiques
courriel : r.rozedesordons@wanadoo.fr
Grignon Jean-Pierre, webmestre
Jean-Claude Dubois, administrateur

Abonnement annuel (4 N^{os}) à la "Tribune des Athées"

20, 00 € à virer, pour les abonnés et membres de l'Union des

**Athées, de France et de Belgique, au compte "Union des Athées", CCP 1560-00 X CLERMONT FD ;
CODE IBAN : FR47 2004 1010 0301 5600 0X02 482
CODE BIC : PSSTFRPPCLE**

avec la mention : **"abonnement"** (préciser l'année)

Les membres et abonnés de l'Association Belge des Athées
doivent payer sur le compte de cette association.

Les cotisations (15, 00 €) (et les dons) peuvent se faire sur les mêmes comptes, avec la mention : **"cotisation"** (+ année).

On peut aussi envoyer des chèques, au nom de :
"Union des Athées" - En France, à notre adresse ci-dessous

Si vous êtes à la fois abonné et membre, ne faites qu'un seul règlement du montant total soit 35 €

Si vous ne savez plus si vous avez payé votre cotisation ou votre abonnement à la "Tribune", voyez l'étiquette collée sur votre enveloppe ou informez-vous par mail auprès du trésorier ou lisez l'encadré ci-contre

Tous les chèques et virements doivent être libellés à l'ordre de "l'Union des Athées ».

L'UNION DES ATHÉES A UNE SEULE ADRESSE :

**UNION DES ATHÉES
BOITE N°64
MAISON DES ASSOCIATIONS
15 PASSAGE RAMEY
75018 PARIS**

INTERNET

Visitez notre site
<http://atunion.free.fr>
<http://athees.fr>
<http://athees.be>

Participez à notre groupe de discussion
<http://fr.groups.yahoo.com/group/athees>

Reprographie : B-EST PRINT I Tél. 01 61 44 08 05 • 72 av. de l'Europe
Marne La Vallée - 77184 Eméarville

ALLEMAGNE

FINANCEMENT DES ÉGLISES

L'impôt est de loin la première source de revenu des Églises catholique et protestante. Il leur a rapporté respectivement 5,5 et 5 milliards d'euros en 2013. « *Si je bénéficie des services rendus par l'Église, il est normal que je participe à son financement* », remarque Thomas Begrich. Il y voit un système « *très équitable* ». « *Chacun paie selon ses revenus, la redistribution prévient la paupérisation des paroisses les plus faibles, et il n'y a pas de relation d'argent directe entre les fidèles et leur paroisse.* »

Ses défenseurs font aussi valoir que les plus modestes, qui ne paient pas d'impôt sur le revenu, ne sont pas concernés, tandis qu'un système est prévu pour ne pas accabler les plus aisés. Ils ajoutent qu'il s'agit plutôt d'un don, dans la mesure où son montant est déductible des impôts.

Repères : Une communauté chrétienne en perte de vitesse

Selon des estimations non officielles, plus de 200 000 personnes auraient quitté l'Église catholique en 2014. Elles seraient encore plus nombreuses côté protestant.

178 800 catholiques ont quitté l'Église en 2013. Ils étaient 118 300 en 2012, 126 500 en 2011, 181 200 en 2010, juste après les révélations sur les abus sexuels.

150 000 fidèles ont quitté l'Église protestante en 2013, 138 200 en 2012, 141 500 en 2011, 145 200 en 2010.

Si le phénomène n'est pas nouveau, il pourrait devenir un problème pour les Églises. Entre 2003 et 2013, l'Église catholique a perdu 8 % de ses fidèles et l'Église protestante, près de 10 %.

ET POR(C)T DU VOILE À L'ÉCOLE

La Cour constitutionnelle allemande, revenant sur un jugement qu'elle avait rendu en 2003, a autorisé vendredi le port du voile par les enseignantes de confession musulmane dans les écoles du pays.

La Cour de Karlsruhe, étudiant le cas d'une musulmane interdite d'enseignement car elle portait le voile islamique, estime désormais que les symboles religieux ne peuvent être interdits que s'ils représentent "un risque concret" pour le bon fonctionnement des établissements.

"C'est une belle journée pour la liberté religieuse", s'est réjoui le député Vert Volker Beck. Christine Lüders, qui dirige l'agence fédérale contre les discriminations, a également salué la décision de la Cour constitutionnelle.

L'Association des enseignants allemands (DL), elle, juge cette décision "problématique" et estime qu'elle sape le principe de "neutralité" politique et religieuse dans les écoles et les services publics.

"Nous craignons que cela pose des problèmes dans certaines écoles si, par exemple, des parents non musulmans refusent que des enseignantes voilées donnent des cours à leurs enfants", a dit son président, Josef Kraus.

Un responsable du parti de droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), Alexander Gauland, a déclaré que le jugement était "sage, puisque les crucifix sont autorisés dans les écoles allemandes et que le voile islamique, en général, ne représente pas une menace concrète suffisante pour la paix dans les établissements et pour la neutralité de l'Etat".

Apparu l'an dernier, un mouvement anti-islam et anti-immigration, Pegida (Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident) a mobilisé en décembre et janvier derniers jusqu'à 25.000 personnes lors de ses rassemblements dans les rues de Dresde. Il a cherché à étendre la mobilisation à d'autres villes d'Allemagne mais n'a guère rencontré de succès.

NANTES

L'université de Nantes (Loire Atlantique) va créer en fin d'année le premier institut du pluralisme religieux et de l'athéisme. Il s'agit d'un lieu consacré à l'étude comparée des religions centré sur l'espace euroméditerranéen.

Il est financé par l'appel à projet Connect . Il vise à produire des outils à destination des élus, enseignants ou responsables associatifs confrontés aux questions liées à la religion.

A TOUS NOS ABONNÉS

Comme vous pouvez le constater, votre Tribune des Athées paraît, depuis l'été dernier, avec la régularité d'un coucou suisse. Pour vous récompenser de votre patience, nous avons décidé de remettre les compteurs à zéro et de considérer tous les abonnés en règle pour 2015.

Mais cette régularité s'appliquera aussi désormais à vous, cher lecteur. Dans le numéro du quatrième trimestre de chaque année, nous vous rappellerons l'échéance, et avec une grandeur d'âme toute athée, nous vous ferons parvenir les deux premiers numéros de l'année suivante. Si nous ne voyons pas alors venir votre obole, vous ne recevrez plus la Tribune des Athées.

Ce qui précède n'a aucune incidence sur la cotisation des membres de l'association. Les retards restent les retards et au bout de deux ans sans paiement, nous vous inscrivons comme abonné.



Jean-Yves Méreau, Debout les athées de la terre ! Pour une place légale de l'athéisme, Paris, L'Harmattan, 2013, 98 pages, 12 €.

Un compte rendu de Jean-Guillaume Lanuque

Ce petit opuscule, proposé à un prix relativement élevé au vu de la mise en page aérée qui est la sienne, peut être rapproché du récent *L'Evangile de l'athée* de Michel Bavaud. On y trouve en effet des considérations générales sur les religions ainsi que des propositions plus concrètes.

Là où Jean-Yves Méreau se distingue de Michel Bavaud, c'est dans son anticléricalisme assumé et sa défense d'un « athéisme flamboyant » (p. 77). Son objectif, tel qu'il l'énonce lui-même, est de permettre aux athées et apparentés de bénéficier d'une place à part entière dans la société française. Le problème, c'est que son pamphlet navigue entre deux eaux, critique sans concessions des religions existantes et esquisse d'un programme de combat.

Jean-Yves Méreau revendique ainsi une laïcité plus stricte, qui séparerait plus nettement politique et religions, et semble placer sa confiance à gauche, à condition de « restaurer la Gauche athée » (p. 42). Pour ce faire, il considère que l'institution d'un « athéisme d'État » est le seul moyen de garantir une laïcité solide et respectueuse de tous.

Il n'est pas difficile de repérer les limites d'un tel raisonnement, qui rejoue en partie les débats sur la loi de séparation des Églises et de l'État : l'association que l'auteur fait entre athéisme et neutralité est déjà discutable¹, mais une telle perspective témoigne surtout d'un certain idéalisme républicain, sensible à d'autres endroits du livre², et qui fait fi d'une appréhension plus globale, voire internationale, des phénomènes.

Pour autant, certaines de ses propositions sont intéressantes, reprenant ou approfondissant une tradition du mouvement ouvrier. Il prône ainsi la mise en place d'un service public de l'éducation, esquissé en 1984, et s'interroge sur la pertinence du financement public des lieux de culte d'avant la loi de 1905.

Mais d'autres suggestions apparaissent plus fumeuses ou floues, telle l'instauration dans le calendrier d'un « Jour sans dieu » ou la fin de l'endoctrinement des enfants, qui n'est pas concrètement abordée de front, mais dont on voit mal comment elle pourrait s'appliquer autrement que par l'interdiction de toute cérémonie religieuse avant 18 ans...

Il est également surprenant que Jean-Yves Méreau, qui appelle pourtant de ses vœux une prise de conscience collective des athées, ne discute pas, autrement qu'au détour d'une phrase trop laconique (p. 83), des associations athées dont aucune n'est citée, alors qu'il déplore pourtant la profonde solitude de l'athée !

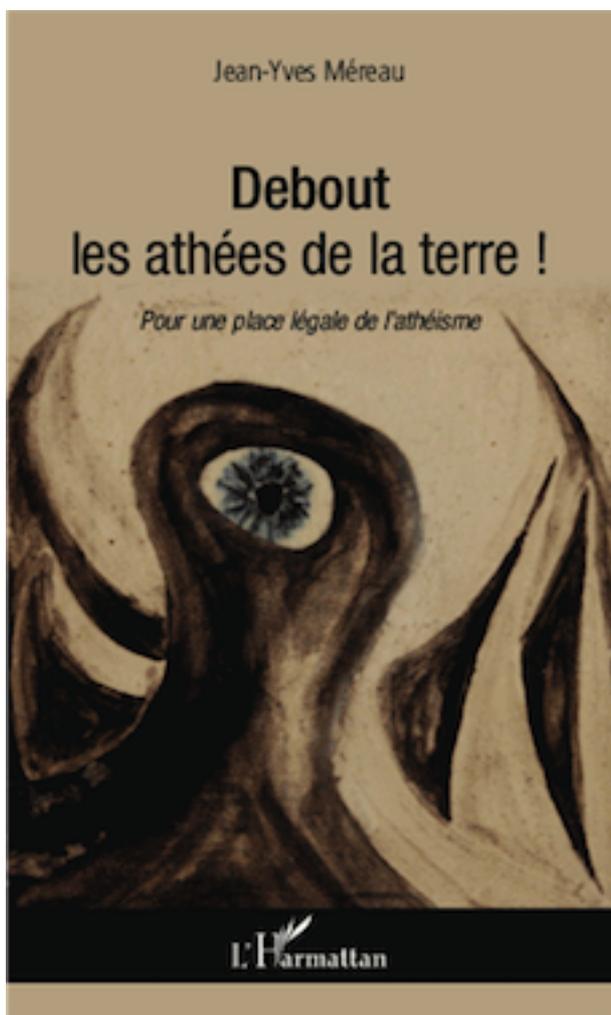
Concernant les diverses critiques qu'il adresse aux religions constituées, elles mêlent vérités connues (l'opposition à la libération des mœurs), moqueries anarchisantes (les remarques pleines de dérision et d'humour sur le Jugement dernier) et simplifications discutables (« La religion est donc un fascisme, un totalitarisme. », p. 37, car elle s'abstrait de la nécessité de la preuve ; l'opposition radicale entre science et religions, qui s'accommode pourtant de bien des arrangements ; les religions fauteuses de guerres ou le judéo-christianisme à l'origine des destructions écologiques³), débouchant sur une vision trop manichéenne des choses (le terrorisme athée inexistant face aux terrorismes religieux, ou la

croissance dans le père Noël dangereuse car préparant le terrain au « besoin de religion », p.46 !). Jean-Yves Méreau est pourtant capable de davantage de prudence, comme il le montre sur les thèmes sensibles de l'« islamophobie » ou de l'« islamisation rampante » de la société...

1 D'autant qu'il envisage la mise en place d'une instance représentative des athées, aux côtés de celles des principales religions... (p. 84).

2 La laïcité serait ainsi « (...) dans l'essence de la France, consubstantielle à notre République. » (p.10) ; « Pour nous, pas d'équivoque, la communauté humaine et démocratique de l'État [sous-entendu réellement existant] prévaut. » (p. 70) ; « Alors il est temps que la France, pays des Lumières, allume de nouveau le phare de la Raison (...) » (p. 63).

3 Le catholicisme est à ce titre coupable de rien de moins que l'extermination des Incas !



SI DIEU EXISTE c'est un beau salaud !

Henri Blandin

L'idée de ce propos m'est venue à la suite d'une émission télévisée diffusée par la chaîne parlementaire. Il s'agit de bibliothèque Médicis, au cours de laquelle Jean-Pierre Elkabbach reçoit plusieurs invités. Cette fois, parmi ceux-ci un archevêque guinéen dont les interventions avaient pour but de convaincre le public que ce qui manquait essentiellement aujourd'hui à notre monde occidental, c'était Dieu. Avec un D majuscule évidemment puisque, aussi bien, le prélat soulignait qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, en l'occurrence le Dieu des chrétiens.

Il s'agissait, en somme, de bien faire en sorte que ce Dieu soit présent dans la vie des hommes pour que le mal disparaisse, et il fallait donc pour cela prier.

Cela me rappelle une belle histoire juive, racontée d'ailleurs par une humoriste juive devant le mur des lamentations à Jérusalem. Des fidèles prient, en se dandinant, d'avant en arrière et réciproquement ; un passant demande : vous priez ? Et cela a de l'effet ? Et l'un des fidèles de répondre : c'est comme si je parlais à un mur !

Je pense personnellement que c'est bien cela, en effet : la prière à part la satisfaction qu'elle procure, en soi, à l'orant qui y trouve sans doute son contentement, ne me semble avoir d'autres effets, et pour cause puisque, à mon sens son destinataire est aux abonnés absents.

Mais supposons, pour les besoins de la cause, que ce destinataire ait une existence réelle, quelque part, au ciel ou je ne sais où. Quelles conclusions devrions nous en tirer, en toute logique, lorsque l'on dispose d'un esprit sain - à défaut de Saint Esprit. Le titre de ce papier dit bien ce qu'il veut dire.

Sans doute est-on en droit de voir un blasphème, si l'on croit au blasphème, parce que l'on croit en Dieu et au divin sacré.

Alors, précisément : on nous dit qu'il s'agirait d'un être, d'un esprit, pur esprit, tout-puissant et infiniment bon.

Voire !

Cela a déjà été dit et redit, mais il faut bien le répéter puisque des milliards d'humains s'obstinent en leur croyance à la possibilité d'intervention d'une force transcendante et surnaturelle, qui régirait, d'ailleurs, de tout en haut ou de l'au-delà, le sort des humains.

Il suffira de reprendre ce qu'ils nous disent eux-mêmes ces croyants et par exemple de se référer à la Bible.

Tout commence par l'expulsion d'Adam et Eve du paradis terrestre, mais laissons cela, c'est en effet bien anecdotique et bien anodin à côté de tout le reste, de tout ce qui va suivre puisqu'il s'agit en fait de l'histoire de l'humanité.

Dès lors qu'il s'agit des Hébreux, à combien de massacres ils est fait allusion dans la relation de la conquête du pays de Canaan par ce peuple !

Et la suite n'est pas meilleure ; que l'on se base sur ce qui est dit des temps les plus anciens, ou de ce que révèle l'Histoire plus ou moins récente, on ne cesse pas d'entendre parler de guerres, de massacres, d'atrocités en tous genres.

Donc, soit : s'il s'agit de célébrer un dieu guerrier, un dieu des armées, un dieu dont la mission serait en somme de « foutre le bordel » sur la terre, alors d'accord. Mais ce n'est pourtant pas cela qu'on nous enseigne, et n'est pas cela que l'on attend généralement de lui... lorsque l'on prie. A moins que la prière ait précisément pour objet d'obtenir de la divinité des faveurs telles, par exemple, qu'il extermine nos ennemis.

Reprenons la Bible.

Dieu, le dieu en question se serait-il repenti et s'apercevant de son erreur initiale ou de sa maladresse, aurait-il fait en sorte de redresser la situation ou de corriger ses erreurs, ou encore de veiller à ce que celles-ci ne se reproduisent pas ?

PERSEVERARE DIABOLICUM : on va voir que, précisément, c'est le diable bien plutôt que ce dieu prétendument bon et tout puissant qui paraît mener la danse et commander aux événements terrestres.

En parlant de repentir, je faisais évidemment allusion au déluge. Celui-ci devait en somme « purger » l'humanité de son mal et aurait donc s'ensuivre une ère, des ères de paix, de bonheur et de prospérité.

S'agissant d'ailleurs du déluge, on parle généralement de ses rescapés, des survivants : Noé et sa bande, si je puis dire.

Mais tout le reste qui a péri corps et biens ? Ne serait-ce pas alors là l'un des premiers, mais aussi le plus grand, le plus spectaculaire des crimes contre l'humanité.

Et ces crimes dont on ne parle vraiment sous cette désignation que depuis quelques soixante-dix ans, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ils vont se succéder à une vitesse grand V à l'échelle des temps humains.

Je vais ne faire qu'effleurer le sujet tant il est vaste ; quelques jalons, simplement, permettent de mesurer l'ampleur du phénomène : les conquêtes de Philippe de Macédoine, puis d'Alexandre le Grand, puis, parmi les noms restés célèbres ; Gengis Khan, Tamerlan, Saladin, les croisés, les conquérants arabes, et puis ... à peine convient-il de s'arrêter à l'évocation d'Hitler et de Staline pour ne pas nous laisser envahir par ce qui se poursuit encore aujourd'hui.

Est-il besoin d'aller plus loin ? Alors, comment se fait-il que des « esprits », disons des cerveaux humains, à l'entendement certes limité, mais disposant néanmoins, on peut le penser, de quelque raison et de quelque bon sens puissent encore imaginer tout ce qu'ils imaginent, de bonne foi ou non, je n'en sais rien... mais, de toutes façons, qu'importe !

Tout cela **me** paraît aberrant.

Me, oui, mais je ne suis que moi et je ne pèse pas lourd, et même si, je crois, nous sommes de plus en plus nombreux, les athées, les incroyants, appelons les comme l'on voudra, à estimer qu'il s'agit de pures chimères et qu'en réalité, derrière cela, il n'y a que le néant.

Ah, certes, cela n'est pas nécessairement réjouissant. Mais il s'agit de savoir ce que l'on veut, ce que l'on préfère :

- ou bien vivre dans le monde des chimères parce que cela est bel et bon, consolant, et encore car à quoi bon si en dernière analyse, il n'y a, encore une fois, que du vent.

- ou bien être dans la réalité et la vérité.

Oui, la vérité... Je suis la vérité aurait dit Jésus. Si c'est cela, il s'est mis le doigt dans l'oeil jusqu'à la trente-sixième phalange, comme dit l'autre.

Je ne suis pas Jésus, nous ne sommes pas Jésus. Mais nous sommes des hommes, des êtres humains qui nous servons des facultés intellectuelles que la nature a mis à notre disposition et que ces humains se sont attachés à cultiver et à perfectionner au fil du temps.

Alors, nous nous efforçons de voir juste, de dire vrai, de parler clair.

Serons-nous de mieux en mieux entendus ?

EN PROGRÈS CONSTANT

Dans un sermon du vendredi prononcé le 8 mars 2015 à la mosquée Aïcha de Montpellier, en France, l'imam Mohamed Khhattabi a déclaré : « Quel que soit votre degré de bonté envers une femme, son égoïsme la poussera à l'ignorer. Cela est vrai de toutes les femmes. » Voici quelques extraits du sermon :

« C'est l'Islam qui a permis aux femmes de lever la tête. Avant l'Islam, les pères mariaient leurs filles sans les consulter. Ils les traitaient comme des marchandises. Ils les mariaient ou les forçaient à divorcer, et les filles n'avaient pas voix au chapitre. La fille n'avait pas le droit d'exprimer son souhait, de dire si elle était d'accord ou non. C'était ainsi jusqu'à ce que le prophète Mohammad dise : « Son silence vaut acceptation. » Lorsqu'une jeune fille se voit proposer un mari, son silence vaut acceptation. Cela veut dire qu'elle a le droit d'avoir une opinion.

L'Islam lui a donné le droit de s'exprimer, de dire si elle accepte ou refuse l'offre (de mariage). Si elle reste silencieuse, cela veut dire qu'elle est trop gênée pour dire oui. Car si elle avait refusé le parti qu'on lui propose, elle aurait non, parce qu'elle ne voudrait pas épouser quelqu'un qu'elle n'aime pas. Ainsi, on lui épargne la gêne de dire oui devant son père, sa mère et tous les autres. L'Islam épargne aux femmes la gêne de devoir prononcer un mot. »

« Peu importe tout le bien que vous ferez à une femme, elle le niera. Son égoïsme la poussera à le nier. Ceci est vrai pour toutes les femmes, qu'elles soient occidentales, arabes, musulmanes, juives ou chrétiens. C'est la nature des femmes.

Lorsqu'une femme est en colère, elle nie tout le bien que les hommes lui ont fait, elle nie entièrement tout le bien que l'homme lui a fait. C'est pourquoi Allah met les femmes à l'épreuve de la manière suivante : si une femme surmonte sa nature et qu'elle reconnaît (la vérité), elle est méritante et Allah lui accorde plus élevée au Paradis.

Mais si elle succombe à sa nature et qu'elle refuse de reconnaître les droits de l'homme, ou plutôt le bien que l'homme lui prodigue, elle devra aller (en enfer)... Ceci parce que l'Islam est une religion de justice. Si vous niez le bien, vous devez payer le prix. »

LES FRANÇAIS ET L'ISLAM

Dorothea Rome

« Nous sommes passés de la fascination pour ce qu'on appelait l'orientalisme à la paranoïa » (1)

Dans l'article qui suit on pourrait retrouver une des « dix stratégies des manipulations de masses » que dénonçait Shomsky, à savoir la culpabilité : critiquer l'Islam, s'en méfier ce serait stigmatiser une communauté. Le discours n'est pas nouveau. (2)

Des définitions s'imposent :

L'orientalisme érudit c'est l'étude des langues et des cultures orientales. De toute évidence il ne s'agit pas de cela ici. « L'orientalisme tout venant » en quelque sorte, est un goût pour l'exotisme, le dépaysement, l'« ailleurs ». Il a son pendant : emmener dans les contrées pauvres son luxe, son confort et sa propre culture. Il allait, il y a peu de temps encore, de pair avec le colonialisme.

La paranoïa c'est craindre sans raison, c'est imaginer des dangers où il n'y en a pas.

Ceci précisé, l'Islam est-il dangereux ?

Affirmer, comme Houellebecq (« Les particules élémentaires ») que « l'Islam (est) de loin, la plus bête, la plus fautive et la plus obscurantiste de toutes les religions », c'est de la sottise. Soutenir comme le font bon nombre de médias, qu'il y a dans le christianisme (en dépit des siècles d'inquisition, de ses oppositions répétées aux Droits de l'Homme, de ses nombreuses collusions avec des dictatures, de ses condamnations face

aux droits des femmes, (3) etc.) des valeurs humanistes, c'est de la naïveté.

C'est surtout ignorer toute l'influence des philosophes et des esprits libres qui, depuis l'Antiquité grecque jusqu'aux Lumières du 18^e siècle, n'ont cessé de combattre les superstitions. C'est mépriser les résistances persistantes des tenants de la liberté de pensée contre les luttes incessantes et souterraines des prêcheurs. C'est ne pas reconnaître que dans notre pays, grâce à la laïcité, ceux-là même qui vont prier, peuvent le faire par choix, d'une façon souveraine et non plus sous la contrainte comme ce fut le cas, ici, pendant si longtemps et comme c'est encore le cas, ailleurs, aujourd'hui.

Si l'islam paraît une force sauvage, capable de « submerger numériquement et culturellement l'Europe », (mythe qui, selon l'auteur de l'article, aurait gagné tout l'espace public), c'est surtout parce que, comme le christianisme, il s'agit d'une religion hégémonique. Et, ainsi qu'en Europe autrefois, sous la férule chrétienne, actuellement, dans les pays où sévit l'islam, les esprits libres n'ont pas réussi à se faire entendre.

Devons-nous mépriser ceux qui craignent une surenchère des superstitions ? Ne pouvons-nous pas craindre les rivalités ? Ou au contraire des coups de boutoir communs contre la laïcité ?

Déjà, les musulmans affichant le ramadan, les chrétiens se sont plaints que les médias ne disaient rien de leur jeûne en temps de carême ! Déjà le « Front national » vitupère contre les prières des musulmans, encombrant les rues, oubliant volontairement qu'il y a aussi des processions et des pèlerinages catholiques !

Déjà des enfants se font assassiner près de leur école juive ! Qui a intérêt à ajouter de la haine dans une société ? Qui désigne voisin, l'immigré, le croyant ou l'incroyant par des mots dénigrants ? Qui a utilisé ces mots et les remet sans cesse au goût du jour, comme pour un catalogue référentiel : païen, hérétique, apostat, renégat, impie, etc. ?

Nous savions ce que sont les guerres de religions, nous avons réussi, non sans mal, à faire de la foi une affaire privée. Nous avons la prétention de vivre dans un pays laïque. Déjà on ne présente plus une personnalité sans préciser sa confession. Déjà on parle du droit à la différence slogan insupportable puisque nous sommes tous différents : ce n'est pas un droit c'est une certitude.

C'est sur ce que nous avons de commun que se bâtit une république. Et, en république laïque ce que nous avons de commun c'est notre citoyenneté et le fait que notre ethnie ne détermine pas notre religion. Ceux qui

sont dangereux pour une communauté ce sont ceux-là qui assimilent arabes et musulmans et non ceux qui craignent pour la paix publique, car « toutes les religions sont à surveiller comme le lait sur le feu ». (4)

Et, les femmes surtout, auraient toutes les raisons de s'éloigner de ces superstitions dont apparemment les hommes se déprennent plus facilement. « Ils leur laissent la liberté de croire, d'être bigotes et d'abrutir les enfants, mais ils ne leur laissent pas la clé de la caisse » écrivait Jules Renard dans son « Journal du 8 juin 1901 », lui, si souvent misogyne mais aussi anticlérical, comprend que c'est une forme d'abêtissement et que par les femmes, il est possible d'atteindre les enfants.

Tandis que les médias, nous informent à plus soif sur le pape François 1^{er}, ils se taisent pudiquement sur le fait que le Vatican s'est retrouvé aux côtés des pays islamiques pour voter contre une mesure en faveur des femmes. Cette mesure, proposée par Michelle Bachelet (ex présidente du Chili 2006-2010, secrétaire générale adjointe et directrice exécutive d'O.N.U.-Femmes) visait les traditions discriminantes, humiliantes pour les femmes. Avec un peu de sagacité, il est aisé de comprendre pourquoi les représentants des « grandes religions » ne veulent pas renoncer à leur fonds de commerce

Notes : (1) Raphael Liogiet, directeur de l'« Observatoire du religieux » Revue « Ça m'intéresse » mars 2013

(2) Les dix stratégies de manipulation des masses, Noam Chomsky, linguiste américain - peuvent aisément s'appliquer à toutes les religions.

(3) Tout récemment à l'O.N.U.

NOS GRANDS PENSEURS

Max Bayard

Lamartine, chrétien pratiquant : Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833)

Au sujet de l'islam : *C'est le peuple le plus tolérant de la terre, et qui comprend le mieux le culte et la prière dans quelque langue et sous quelque forme qu'ils se montrent à lui. Il ne hait que l'athéisme, qu'il trouve, avec raison, une dégradation de l'intelligence humaine, une insulte à l'humanité bien plus qu'à l'être évident, Dieu.*

Il signale quelques pages plus loin que les images sont supprimées, de peur qu'elles ne tentent la faible imagination humaine et ne convertissent le souvenir en coupable adoration, ce que ne voulait pas savoir Charlie, l'athée.

J.-J. Rousseau : « Dieu n'a pas écrit sa loi sur les feuillets d'un livre, mais dans le cœur des hommes »

LETTRE OUVERTE A Mr AXEL KHAN

Invité sur France Musique le 05/05/2015 de 9 à 10h

Dorothea Rome

Monsieur,

Vous avez dit être athée mais vous déclarer agnostique, car les athées cherchent à retirer la foi de la tête des croyants (je cite de mémoire, mon stylo m'est tombé des mains !). Si c'est vraiment le but des athées ne pensez-vous pas qu'ils manquent d'efficacité et que quelques conseils leur seraient salutaires ?

Par exemple, ils pourraient demander des salles de réunion subventionnées par l'Etat républicain, des écoles entretenues par les municipalités, des heures d'expression sur les chaînes publiques, etc.

Au lieu de quoi ils se contentent de philosopher entre eux, depuis des siècles, sans prêcheur, sans professeur, sans enseignement, sans aide officielle.

Quelques uns se permettent de temps en temps un livre, comme Christopher Hitchens, Richard Dawkins ou Michel Onfray. Mais ils sont le plus souvent vilipendés, poursuivis, brûlés vifs, exécutés, comme Charb de « Charlie hebdo », athée proclamé, dont vous avez peut-être entendu parler, c'était en France, en Janvier 2015.

Par ailleurs vous avez dit envier la joie des croyants. Une des nombreuses revendications des croyants est en effet « la joie dans le Seigneur ». Pourtant la plupart des monuments qu'ils fréquentent ressemblent à des tombeaux.

On les voit douloureusement frappés par la mort d'un être cher... autant que le premier athée venu. Même le Pape, dont il serait mal compris de douter, préfère la présence de ses semblables, ses rhumatismes, le poids de l'âge à la fréquentation de Dieu, puisque appelé par la maladie vers l'au-delà, il se soigne,... tout comme le premier mécréant venu. Et la communauté le pleure au lieu de se réjouir bien qu'il soit assuré d'être au ciel, au Paradis, avec Dieu!

Les croyants sont peut-être « joyeux » mais l'humour n'est pas leur fort, demandez à Talisma Nasreen, à Ayan Hirsi Ali, etc. Ah, vous ne pouvez pas : leur vie est mise à prix. Demandez à Charb : zut, il est mort !

Veillez agréer, Monsieur, mes pensées humanistes.

JEAN MESLIER

Curé athée et révolutionnaire,
précurseur des Lumières

Feu Noël Rixhon

Jusqu'il y a sept ans d'ici, je ne connaissais pas Jean Meslier. J'ai alors vu la recension de deux ouvrages dans la Tribune des athées. Ces deux ouvrages étaient l'un *Le curé Meslier* de Maurice Dommanget (1) et l'autre *Lire Jean Meslier, curé athée et révolutionnaire* de Serge Deruette (2). La mention « curé athée » m'a bien sûr intrigué. Je me suis dès lors rendu à une conférence de Serge Deruette, passionné et fin connaisseur de ce curé athée.

Ainsi ai-je appris l'existence d'un volumineux Mémoire écrit par ce curé au soir de sa vie, il y a près de trois cents ans, et « où, précise-t-il lui-même, l'on voit des démonstrations claires et évidentes de la vanité et de la fausseté de toutes les divinités et de toutes les religions du monde... », Mémoire destiné à ses paroissiens et à la postérité dans l'espoir, sous le forme d'un écrit clandestin et posthume, d'apporter sa contribution à la « délivrance des peuples ». « *Je voudrais, souhaite Meslier, pouvoir faire entendre ma voix d'un bout du royaume à l'autre ou plutôt d'une extrémité de la terre à l'autre* » (3).

On peut dire que son vœu s'est quasi réalisé puisque son œuvre a traversé les siècles. En 1864, une première édition intégrale a été réalisée à Amsterdam, mais à partir d'une copie, par Rudolf Charles d'Ablaing, un libraire néerlandais. Il a été traduit en russe et édité en 1924, 1925, 1937 et 1954.

À noter que le nom de Meslier a été gravé en 1918 sur une stèle à Moscou avec les noms des précurseurs du socialisme russe et européen. Il faut attendre les années 1970-1972 pour qu'il soit édité aux Éditions Anthropos (qui n'existent plus), en trois volumes à partir des trois manuscrits originaux. Il sera ensuite édité par les Éditions Cora, Paris 2007. Et il a été récemment traduit en espagnol.

Je n'ai eu de cesse que de me plonger dedans. Ce fut un vrai régal. Plus qu'on ne le lit, on écoute son auteur qui l'a écrit en « langage parlé » comme s'il s'adressait directement à son public attentif (ses paroissiens), présent sous ses yeux. Ce Mémoire représente un travail colossal et minutieux, époustoufflant d'intelligence, d'érudition, d'audace, de précision, sans parler d'un certain humour.

Nous avons là une théorie de l'athéisme complète, structurée, radicalement novatrice, tout à fait d'avant-garde, qui, de l'avis de Serge Deruette, «dépasse en pénétration et en hardiesse tout ce que les penseurs des Lumières ont pu écrire» (4).

Les notes sont regroupées en page 13

Au-delà d'une critique acerbe et pleine de bon sens de tout le «religieux», «le fait qu'il associe indissolublement les trois facteurs, socialisme, révolution, matérialisme, atteste une envergure intellectuelle peu commune», ainsi que le souligne Maurice Dommanget. (5)

Sa personnalité, son environnement

Mais qui donc est Jean Meslier ? Fils d'un «marchand» possédant quelques terres, il est né, le 15 juin 1664, à Mazerny (Ardenne française), village au sud de Charleville-Mézières. Le curé de Mazerny confirme bien qu'il entra au séminaire de Reims par soumission «aux volontés de son père», mais «sans goût pour l'état ecclésiastique». Jean Meslier écrira dans l'avant-propos de son Mémoire :

«Dès ma plus tendre jeunesse, j'ai entrevu les erreurs et les abus qui causent tant de si grands maux dans le monde. Plus j'ai avancé en âge et en connaissance, plus j'ai reconnu l'aveuglement et la méchanceté des hommes, plus j'ai reconnu la vanité de leurs superstitions et l'injustice de leurs mauvais gouvernements». (6)

Et plus loin, il ajoute : *«Et ainsi, quoique je me sois laissé facilement conduire dans ma jeunesse à l'état ecclésiastique pour complaire à mes parents qui étaient bien aise de m'y voir, comme étant un état de vie plus doux, plus paisible et plus honorable dans le monde que celui du commun des hommes»* (7).

C'est dans cet esprit qu'il suit sa formation. Il est décrit comme un séminariste au caractère toujours sombre, souvent seul, à l'écart, regardé comme un génie singulier par tous ceux de son cours. Au terme de sa formation, il est envoyé comme curé des paroisses d'Étrépy et de Balaives, entre Charleville-Mézières et Sedan, petits villages de cent à deux cents habitants tournés essentiellement vers la culture, l'élevage et l'exploitation de la forêt. Il y restera pendant quarante ans jusqu'à sa mort en 1729.

En somme, il a embrassé l'état ecclésiastique comme on embrasse une carrière de fonctionnaire, car tout est alors régi par l'Église, bras droit du pouvoir royal. Il est reconnu qu'il s'acquittait sans problème de toutes les tâches pratiques et administratives relevant de sa fonction.

Mais il se montrera compatissant aux malheurs et à la misère des villageois éprouvés par un climat particulièrement hostile (grands froids entrecoupés d'étés torrides et secs ou pluvieux, période appelée " le petit âge glaciaire ") et, par-dessus le marché, villageois éprouvés par des guerres incessantes, le va-et-vient des armées.

Meslier s'en trouve d'autant plus révolté par le lucre, l'injustice, l'autorité tyrannique des seigneurs des villages, notamment celui d'Étrépy avec lequel il eut un différend assez sérieux. Celui-ci ayant maltraité des paysans, il ne voulut pas le recommander à la prière des fidèles lors du prône de la messe dominicale.

Le seigneur s'en plaignit à l'archevêque qui obligea le curé de le faire le dimanche suivant. Alors, monté en chaire, celui-ci déclara : «Voici le sort ordinaire des pauvres curés de campagne ; les archevêques, qui sont de grands seigneurs, les méprisent et ne les écoutent pas ; ils n'ont d'oreilles que pour la noblesse.

Recommandons donc le seigneur de ce lieu. Nous prions Dieu pour qu'il le convertisse et lui fasse la grâce de ne point maltraiter le pauvre et dépouiller l'orphelin». Le seigneur s'est à nouveau plaint auprès de l'archevêque, qui convoqua le curé, le « maltraite de paroles » et le condamne à une retraite d'un mois au séminaire de Reims.

Et c'est sans doute alors que Meslier entreprendra la rédaction de son Mémoire ! Notons en outre qu'il vit dans un environnement contestataire des principes de la religion catholique. Il est aussi spectateur de l'emprise du protestantisme dans la région et du sort qui est fait à ses adeptes.

D'autre part, la région était aussi acquise au jansénisme vis-à-vis duquel l'archevêque, très autoritaire, un arriviste qui, d'après St-Simon dans ses mémoires, n'avait jamais eu la foi, était déterminé à mettre de l'ordre.

Cet environnement ne fait qu'attiser la rancœur de Meslier envers les religions et la noblesse dirigeante. Fort sensible, ainsi que cela a été écrit, au sort des «innocents malheureux persécutés sans raison et opprimés avec injustice, tous les désordres et malheurs qu'il voit le touchent beaucoup».

«Ah ! Mes chers amis, clame-t-il dans l'Avant-propos, si vous connaissiez bien la vanité et la folie des erreurs dont on vous entretient sous prétexte de religion, et si vous connaissiez combien injustement et combien indignement on abuse de l'autorité que l'on a usurpée sur vous sous prétexte de vous gouverner, vous n'auriez certainement que du mépris pour tout ce que l'on vous fait adorer et respecter, et vous n'auriez que de la haine et de l'indignation pour tous ceux qui vous abusent, qui vous gouvernent si mal et qui vous traitent si indignement.» (8)

Curé et athée

La question qui se pose est celle du paradoxe apparent "curé/athée". Y a-t-il vraiment un paradoxe ? Comment comprendre qu'il soit resté curé jusqu'à son décès ? Il y a deux raisons à cela. La première apparaît dès les premiers mots du Mémoire :

«Mes chers amis, puisqu'il ne m'aurait pas été permis, et qu'il aurait même été d'une trop dangereuse et trop fâcheuse conséquence pour moi, de vous dire ouvertement pendant ma vie ce que je pensais de la conduite du gouvernement des hommes, de leurs religions et de leurs mœurs, j'ai résolu de vous le dire après ma mort.» (9)

À l'époque, les opposants de la carrure de Meslier et même des moindres étaient destitués, arrêtés, mis en procès et pour le moins déplacés à l'autre coin de la France ou emprisonnés, sinon condamnés à mort et exécutés. Comme l'a fait remarquer quelqu'un, « il aurait laissé éclater son indignation, nous aurions un martyr de plus et un ouvrage en moins, et quel ouvrage ! ».

Meslier eut donc la lumineuse et réaliste résolution de ne l'écrire qu'en fin de vie. D'ailleurs pensons à ce qu'il lui fut réservé après sa mort dont on ne connaît pas la date exacte pour la simple raison qu'elle ne fut même pas enregistrée, ce qui fait que, pour l'état civil, il n'est pas mort ! Par recoupements, son décès est situé entre le 25 juin et le 7 juillet 1729.

Et comme il n'est pas question d'enterrer à l'église un prêtre en état d'apostasie, révélé par deux lettres qu'il avait laissées à l'intention des curés du voisinage, il fut inhumé clandestinement, semble-t-il, dans le jardin du presbytère : en 1884, lors de travaux de terrassement, les ouvriers mirent à découvert un cercueil assez bien conservé, renfermant encore quelques débris d'ossements.

La deuxième raison, pour laquelle Meslier est resté curé malgré tout, est la logique implacable qui fut la sienne :

«La raison naturelle, affirme-t-il, est le seul chemin que je me suis toujours proposé de suivre dans mes pensées.» (10)

Dans son esprit, l'Église n'est rien d'autre qu'invention et construction humaines ; elle n'a ni la valeur sacrée ni la consistance divine qu'elle s'octroie. Sa prêtrise conçue dans sa référence à une transcendance n'a aucun sens ; elle ne représente pour lui qu'une fonction sociale ; il ne lui reconnaissait qu'un rôle d'utilité publique

«puisque'il faut, écrit-il, dans toutes les républiques bien réglées qu'il y ait des maîtres qui enseignent la vertu et qui instruisent les hommes dans les bonnes mœurs aussi bien que dans les sciences et dans les arts.» (11)

Et s'il s'est toutefois acquitté de certaines obligations religieuses, - ainsi qu'il le note à l'attention de ses paroissiens - ce n'était

«qu'avec beaucoup de répugnance et avec assez de négligences, comme vous avez pu le remarquer» (12) ; *«j'étais néanmoins obligé de vous instruire de votre religion et de vous en parler quelque fois.»* (13)

Ce qui serait qualifié de double et équivoque attitude chez lui, n'en avait que l'apparence. Sa constante manière d'être et d'agir fut indubitablement celle d'un homme entier, pénétré de sa pensée athée aux idées fortes nettement en avance sur celles de son temps, au caractère indépendant et quelque peu frondeur. Curé et athée, peut-on vraiment parler d'un paradoxe ? Une situation telle que la sienne n'était pas exceptionnelle en son temps comme elle ne l'est pas non plus aujourd'hui.

Son Mémoire

Monument unique de pensée critique, matérialiste et révolutionnaire ! Il existe trois manuscrits autographes et probablement un quatrième que Meslier aurait déposé chez un notaire et avocat de Mézières et qui est perdu ; les trois premiers, Meslier les a déposés au greffe de la justice de sa paroisse et sont actuellement conservés à la Bibliothèque Nationale de France.

Le texte du Mémoire, dans l'un d'eux notamment, comprend 350 feuillets de 111 mm X 178, écrits au recto et au verso, soit 700 pages. Cela donne une idée de l'ampleur de leur contenu comme d'ailleurs de la somme de travail de rédaction d'une écriture fine et serrée.

Après le décès de son auteur, le Mémoire sera copié soit intégralement soit en version abrégée et deviendra dès 1734-1735 une des vedettes de la littérature clandestine diffusée par des colporteurs. On peut penser qu'il eut une influence secrète auprès de quelques grands philosophes des Lumières. Malheureusement, enfermé dans son déisme, Voltaire falsifiera aussi bien le texte que l'image même de Meslier.

Examinons enfin son contenu. Il est divisé en huit grandes parties, chacune développant une des huit preuves par lesquelles Meslier démontre *«la fausseté de toutes les divinités et de toutes les religions du monde»*, et l'ensemble de l'œuvre est divisé en 97 chapitres. Sa magistrale argumentation s'articule autour d'une triple critique.

Une critique *théologique* de la Bible, qu'il visite du début à la fin, et des dogmes chrétiens fait apparaître leur inconsistance, leurs flagrantes et ridicules absurdités et notamment leur instrumentalisation aux fins de maintenir les populations dans la soumission et la servilité.

Une critique de la *société* de son temps stigmatise la féodalité et les structures monarchiques de l'Ancien Régime, dénonce la situation déplorable des populations et le gouvernement tyrannique des « grands » ; elle débouche sur une visée révolutionnaire, communisante et sur un appel vibrant à la libération et l'union des peuples.

Enfin sa critique *philosophique* constitue le fondement de son matérialisme radical : tout est matière.

Voici donc quelques extraits de son œuvre. Écoutons-le. « (...) dans les livres de Moïse reçus et approuvés par nos *christicoles*, (14) voici comme ils font parler leur Dieu : "S'il y a quelque prophète entre vous, je lui apparaîtrai pendant la nuit et lui parlerai en songe" (Nombres XII-6). (...) Mais si c'étaient véritablement des dieux qui parlaient ainsi aux hommes, comme on voudrait nous le faire accroire, pourquoi affecteraient-ils de se cacher toujours ainsi en leur parlant ? Et pourquoi, au contraire, ne manifesteraient-ils pas plutôt leur gloire, leur puissance, leur sagesse et leur suprême autorité ? » (15)

« La première pensée qui se présente d'abord à mon esprit au sujet d'un tel être si bon, si beau, si sage, si grand, si excellent, si admirable, si parfait et si aimable..., etc., est que s'il y avait véritablement un tel être, il paraîtrait si clairement et si visiblement à nos yeux et à notre sentiment que personne ne pourrait nullement douter de la vérité de son existence. » (16)

Meslier rappelle les récits bibliques qui racontent l'"histoire" des patriarches Abraham, Isaac et Jacob et la promesse de Yahweh de leur donner le pays où ils sont finalement arrivés. À ce sujet, il fait le commentaire suivant :

« (...) si quelques étrangers, quelques Allemands, par exemple, ou quelques Suisses, qui seraient venus dans notre France et qui auraient vu toutes les belles provinces du royaume, venaient à dire que Dieu leur serait apparu dans leur pays, qu'il leur aurait dit de venir ou de s'en aller en France et qu'il leur donnerait à eux et à tous leurs descendants à tout jamais toutes les belles terres, seigneuries et provinces de ce royaume (...), qui est-ce encore qui ne rirait de telles sottises et qui ne regarderait ces étrangers-là comme des fous, comme des visionnaires et comme des insensés fanatiques ? » (17)

Épinglant les incohérences du christianisme pour lequel, entre autres, 1=3 et 3=1, il fait en outre apparaître ses contradictions en le retournant contre lui-même notamment à propos du Saint-Sacrement (l'hostie et le vin consacrés), rappelant sa condamnation de l'idolâtrie chez les païens comme elle l'était par Yahweh dans la Bible :

« Comment a-t-on pu persuader à des hommes qui ont tant soit peu de jugement et de raison ou tant soit peu de bon sens, des choses si étranges et si absurdes ? Comment a-t-on pu les persuader que tout le corps et tout le sang, l'âme et la divinité d'un homme dieu seraient véritablement et réellement sous la forme et la figure d'une vaine petite image de pâte et sous la forme et la figure d'une seule petite goutte de vin (...).

Quoi ! Des docteurs ? Et des fameux docteurs qui savent si bien blâmer et condamner les erreurs de l'idolâtrie dans les païens, n'ont pas honte de se prosterner eux-mêmes devant des idoles muettes ? Et devant de faibles petites images de pâte ? » (18)

Et il n'est pas en reste à propos de la sexualité et de la morale chrétienne :

« (...) c'est une erreur de la morale chrétienne de condamner comme elle fait tous les plaisirs naturels du corps (...). Car il n'y a rien de plus naturel et de plus légitime que cette inclination qui porte naturellement tous les hommes à ce penchant, c'est en quelque façon condamner la nature même et son auteur (si elle en avait un autre qu'elle-même), que de condamner comme vicieuse et comme criminelle dans les hommes et dans les femmes une inclination qui leur est si naturelle et qui leur vient même du fond le plus intime de leur nature. » (19)

« Pareillement, si les hommes et particulièrement nos *christicoles* ne rendaient pas, comme ils font, les mariages indissolubles entre eux, et si, au contraire, ils laissaient toujours libres entre eux l'union et l'amitié conjugale, sans contraindre les uns ni les autres, c'est-à-dire les hommes ni les femmes, à demeurer toute leur vie inséparablement ensemble contre leurs inclinations, on ne verrait certainement point tant de mauvais mariages ni tant de mauvais ménages qu'il y a entre eux, et il n'y aurait point tant de discordes et de dissensions qu'il y a entre les maris et les femmes. » (20)

À propos d'un prétendu Créateur de toutes choses :

« (...) je dis que bien loin de vouloir diminuer en aucune manière la beauté, l'excellence et l'ordre admirable que l'on remarque dans toutes les choses de la nature, je voudrais plutôt l'exalter, si je pouvais, et faire admirer ces choses autant qu'elles méritent de l'être (...). Je les admire, dis-je, en tant qu'elles sont les ouvrages de la nature, mais non en tant qu'elles seraient les ouvrages d'un Dieu tout-puissant.

Car sous cette dernière considération, je cesserais [immédiatement] de les admirer, parce que toutes admirables qu'elles sont en elles-mêmes, je ne les trouverais plus assez parfaites pour être sorties de la main d'un Dieu tout-puissant, infiniment bon et

infiniment sage, vu les défauts et les imperfections, et même les vices et les difformités qui se trouvent manifestement dans la plupart des choses, et les accidents fâcheux auxquels elles sont sujettes.» (21)

Et partant de là, Meslier développe son matérialisme philosophique :

«[Les déicoles] (22) prétendent que toute la nature montre l'art infini de son auteur (...), n'étant pas possible, suivant leur dire, que le seul hasard ou que le seul concours aveugle et fortuit des causes nécessaires et privées de raison, ait pu produire tant de si belles et si admirables choses. (...) Or, la matière ne peut avoir jamais été créée ni formée de rien, par aucune cause que ce soit (...)» (23)

Il poursuit son raisonnement :

«(...) nous sentons cependant bien certainement, intérieurement et extérieurement par nous-mêmes, que nous ne sommes que matière et que nos plus spirituelles pensées ne sont que dans la matière de notre cerveau, et qu'elles ne se font que dépendamment de la constitution naturelle de notre cerveau ; (...) et par conséquent, il est clair et évident que l'âme n'est ni spirituelle ni immortelle, mais qu'elle est matérielle et mortelle comme le corps.» (24)

«Voici encore une marque et une preuve très sensible et très convaincante que notre âme est matérielle et mortelle comme notre corps. C'est qu'elle se fortifie et qu'elle s'affaiblit à mesure que notre corps se fortifie ou qu'il s'affaiblit ! Ce qui ne serait certainement pas si elle était véritablement un être et une substance spirituelle et immatérielle distinguée du corps.» (25)

«Car nous sentons assez évidemment par nous-mêmes que nous n'avons qu'une seule vie, et que ce que nous appelons notre âme et notre corps ne font tous deux ensemble qu'une seule vie et qu'un seul vivant, et non pas deux vies ni deux vivants. Et il est ridicule à nos cartésiens de vouloir distinguer deux sortes de vies et deux différents principes de vies dans une seule et même personne (...) Mais pourquoi veulent-ils parler ainsi sans savoir ce qu'ils disent, que de reconnaître que la matière seule soit capable de connaissance et de sentiments dans les hommes et les bêtes ? (26)

Et il formule encore sa conception de la matérialité de l'âme en démontrant que les bêtes tout comme les hommes en ont également une, s'opposant catégoriquement à la théorie cartésienne des « animaux-machines » :

«À quoi pensez-vous les cartésiens ? Ne voyez-vous pas assez clairement que les bêtes ont un langage naturel ? Que celles qui sont de même espèce s'entendent

les unes les autres ? Qu'elles s'appellent les unes les autres ? Et qu'elles se répondent les unes aux autres ? Ne voyez-vous pas manifestement qu'elles font société entre elles, qu'elles se connaissent et qu'elles s'entretiennent les unes avec les autres ? Qu'elles s'aiment, qu'elles se caressent les unes les autres, qu'elles jouent et se divertissent assez souvent ensemble ?

Et quelquefois qu'elles se haïssent, qu'elles se battent et qu'elles ne sauraient se souffrir les unes les autres, non plus que les hommes qui se haïssent et qui ne sauraient se souffrir les uns les autres ? (...) Tout cela est une espèce de langage naturel par lequel elles font assez manifestement voir qu'elles ont de la connaissance et du sentiment. (27)

Il conclut son œuvre magistrale par un appel pressant à la délivrance des populations par elles-mêmes :

« Les hommes se sont accoutumés petit à petit à l'esclavage. Et maintenant ils y sont si accoutumés qu'ils ne pensent même presque plus à recouvrer leur ancienne liberté ; il leur semble que l'esclavage est une condition de leur nature. (...) La religion et la politique s'unissent de concert pour vous tenir toujours captifs sous leurs tyranniques lois. (...)

(...) Votre salut est entre vos mains. Votre délivrance ne dépendrait que de vous si vous saviez bien vous entendre tous. Vous avez tous les moyens et toutes les forces nécessaires pour vous mettre en liberté et pour rendre esclaves vos tyrans mêmes, car vos tyrans, si puissants et si formidables qu'ils puissent être, n'auraient aucune puissance sur vous sans vous-mêmes. (...) Ils se servent de vos propres forces contre vous-mêmes et pour vous réduire vous-mêmes, tous tant que vous êtes, sous leur esclavage. (...)

Unissez-vous donc, peuples, si vous êtes sages ! Unissez-vous tous, si vous avez du cœur, pour vous délivrer de toutes vos misères communes ! Excitez-vous et encouragez-vous les uns les autres à une si noble, si généreuse, si importante et si glorieuse entreprise que celle-là !

Commencez d'abord par vous communiquer secrètement vos pensées et vos désirs. Répandez partout, et plus habilement que faire se pourrait, des écrits semblables, par exemple à celui-ci, qui fassent connaître à tout le monde la vanité des erreurs et des superstitions de la religion, et qui rendent odieux partout le gouvernement tyrannique des princes et des rois sur la terre.

C'est la force de la vérité qui me l'a fait dire, et c'est la haine de l'injustice, du mensonge, de l'imposture, de la tyrannie et de toutes les autres iniquités qui me fait parler ainsi, car je hais et déteste effectivement toute injustice et toute iniquité.» (28)

Pour conclure, Je laisse le dernier mot à Serge Deruette qui fait cette remarque générale et importante : «Meslier trouve sa force dans cette vaste expérience pratique, concrète, matérielle de la vie et de la condition paysannes. Une source qu'aucun autre penseur n'a exploitée, qu'aucun ne connaît aussi bien, aussi intimement que lui. C'est là que réside la raison pour laquelle le mesliérisme est une pensée à la fois si radicale et si profonde, et qu'il explore tant de voies nouvelles et inédites en philosophie et en politique ». (29)

Notes :

- 1 - Paris, Ed. Coda 2008
- 2 - Bruxelles, Ed. Aden 2008
- 3 - Conclusion, chapitre 96 (Extraits page 105 de : N. Rixhon, Le curé Jean Meslier : « Dieu n'est pas » E.M.E.
- 4 - Jean Meslier, curé d'Etrépigny, athée révolutionnaire, Les Cahiers d'Etudes Ardennaises n° 19, page 256
- 5 - Op. cit. page 36
- 6 - Avant-propos, chapitre 1 (Extraits, page 33)
- 7 - Avant-propos, chapitre 2 (Extraits, page 34)
- 8 - Avant-propos, chapitre 2 (Extraits, page 33)
- 9 - idem
- 10 - Quatrième preuve, chapitre 28 (extraits, page 6)
- 11 - Sixième preuve, chapitre 45
- 12 - Avant-propos, chapitre 1
- 13 - idem, chapitre 2
- 14 - Terme tombé en désuétude, désignant les chrétiens, mais ici avec connotation péjorative
- 15 - Première preuve, chapitre 8 (Extraits page 36)
- 16 - Septième preuve, chapitre 72 (Extraits page 76)
- 17 - Troisième preuve, chapitre 21 (Extraits page 42)
- 18 - Cinquième preuve, chapitre 26 (Extraits page 51)
- 19 - Idem, chapitre 40 (Extraits page 56)
- 20 - Sixième preuve, chapitre 51 (Extraits page 61)
- 21 - Septième preuve, chapitre 77 (Extraits pages 84-85)
- 22 - Ce terme désigne les « croyants ». Cf. note 14
- 23 - Septième preuve, chapitre 81 (Extraits page 91)
- 24 - Huitième preuve, chapitre 93 (Extraits page 103)
- 25 - Idem, chapitre 89 (Extraits page 100)
- 26 - Idem, chapitre 91 (Extraits page 101)
- 27 - Idem, (Extraits page 102)
- 28 - Conclusion, chapitres 96 et 97 (Extraits pages 105 à 108)
- 29 - Les Cahiers d'Etudes Ardennaises n° 19, op. cit. page 272.

Plaidoyer pour la fraternité

Max Bayard

Abdenmour Bidar est un musulman français de très haut niveau intellectuel, encore jeune, bien connu depuis qu'il a repris sur France Culture l'émission *Cultures d'islam* (on remarquera le pluriel) créée par Abdelwahab Meddeb.

Son livre ne comprend que 107 pages, mais elles sont toutes essentielles.

Il y développe une pensée *post Charlie* où la fraternité est au cœur : « *pas seulement citoyens mais frères* ».

Frères par-delà nos options philosophiques, religieuses ou athées pour promouvoir une société nouvelle qui bannisse l'enfermement communautaire, y compris musulman.

D'où son vœu d'un aggiornamento de l'islam hexagonal qui devrait surmonter des « stéréotypes » qui ne sont plus du nouveau siècle (pp. 50 et 79). Que l'islam « fasse le choix de se repenser de fond en comble à la lumière spirituelle de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la démocratie, de la laïcité » (p.55).

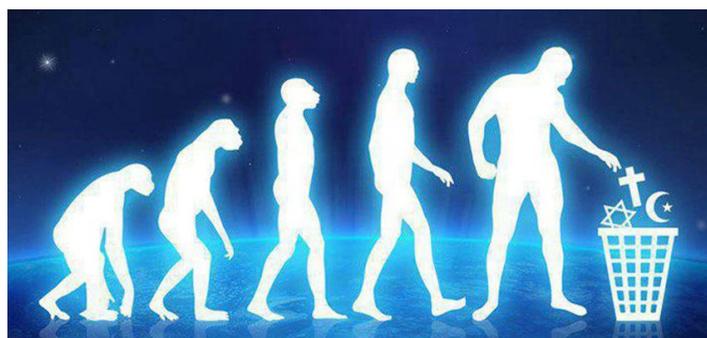
A charge pour la société de faire aux musulmans la juste place qu'ils méritent : « question décisive, test crucial » (p. 53). Leur « donner des lieux de savoir, des lieux de culture ... » (il n'écrit pas, des lieux de culte !). « La réconciliation de notre société se fera avec ses musulmans ou ne se fera pas ; parce que c'est au sujet de l'islam qu'il y a dans notre société le plus grand gouffre ». Réalisme ou catastrophisme ??

En effet, après d'autres, Abdenmour Bidar s'inquiète. Le monde contemporain est dangereux. On peut même craindre, s'aventure-t-il à dire, « une guerre civile » en France si nos concitoyens musulmans sont acculés à une forme perverse de sécession interne (p. 54).

Sauf si la volonté de rassemblement et de réconciliation l'emporte (p. 67) ce qu'il appelle « *la décision de fraternité* » qu'il résume en dix propositions concrètes : bel espoir qui ne doit pas rester une utopie.

La fraternité fait partie de notre devise nationale depuis deux cents ans.

Albin Michel 6€



Contrairement à l'athéisme, elles peuvent mobiliser des foules entières de pratiquants souvent

L'UNION DES ATHÉES LUI A ÉCRIT

Monsieur le pape des catholiques

Le lundi 20 avril lors de votre réception de la conférence des rabbins au Vatican, vous avez mêlé de façon inadmissible les antisémites et les athées.

Nous sommes scandalisés par votre amalgame.

Vous mêlez de façon inadmissible les antisémites et les athées.

Nous savons qu'il est commode pour les croyants d'accuser les athées de tous les maux, en laissant entendre que les nazis étaient athées par exemple.

Les athées n'auraient certainement pas l'hypocrisie de porter des ceinturons clamant "GOT MIT UNS"

Les communistes soviétiques qui se sont cachés derrière un athéisme de façade étaient en fait des idolâtres qui ont eu Staline pour Dieu.

Ces pratiques, ces comportements sont aux antipodes de la pensée athée qui refuse toute discrimination, tout racisme, tout ostracisme.

Nous vous demandons instamment par la présente de rectifier vos propos faute de quoi, nous mobiliserons nos camarades de pensée à travers le monde.

Vous n'ignorez pas que la pensée athée est la pensée qui regroupe plus d'individus que n'importe quelle croyance.

Nous sommes convaincus de votre "bonne foi" et plaçons notre confiance dans l'honnêteté de votre jugement.

Dans l'attente de lire votre "repentir" de juste chrétien, nous vous prions et ainsi de suite.

ETRE ATHÉE AUJOURD'HUI

Deux chroniques de Max Bayard

L'athée est celui qui ne porte aucun dieu dans son cœur.

Cela le conduit à critiquer, dans l'exercice de sa liberté de pensée, tous les dieux qui se nichent dans les textes prétendument sacrés : la bible, les évangiles, la thora, le coran et les canons bouddhiques.

Œuvre immense, travail colossal et ardu généralement mal mené, où Voltaire a été le grand maître indépassable (ses œuvres dans La Pléiade).

Etre athée, c'est surtout se heurter aux religions qui mettent en scène les dieux superbement avec leurs cultes conduits par des clergés sectaires.

fanatiques et de simples croyants plus pacifiques mais disponibles.

On voit que les rapports sont profondément inégaux et c'est bien pour cela que les athées, qui sont aussi anticléricaux, restent relativement discrets par souci de sécurité. Leur liberté d'expression est relative ; ainsi la *Tribune des Athées* est réservée à des abonnés et l'on ne voit pas des manifestations d'athées dans les rues. Silence des médias.

L'athéisme, malgré quelques éclats temporaires, reste donc un combat de l'ombre bien qu'il prétende apporter des lumières (le XVIII^e siècle, siècle des Lumières, mais pas athée à proprement parler) dans les esprits obscurcis par des dogmes et des croyances obsolètes.

Combat de minoritaires pour longtemps car les religions ont toujours été et demeurent l'une des manières d'être fondamentale de l'humanité, même à tort !

LE MONDE COMME IL VA

Voltaire

Tout annonce d'un dieu l'éternelle existence

On ne peut le comprendre, on ne peut l'ignorer;

La voix de l'univers atteste sa présence,

Et la voix de nos cœurs dit qu'il faut l'adorer.

Pourquoi combattez- vous l'athéisme ? Lui demande-t-on :

L'athéisme ne peut faire aucun bien à la morale, et peut lui faire beaucoup de mal. Il est presque aussi dangereux que le fanatisme (de l'Etat Islamique d'Irak ?).

Une chanson bien française connue universellement :

C'est la lutte finale ! Du passé, faisons table rase, ni dieu ni... 1871

Chanson tardive quand on sait que les chrétiens ont mis fin à l'antiquité gréco-romaine en démolissant les temples païens et en réutilisant les pierres ainsi récupérées pour édifier des églises au même endroit.

Chanson d'avant-garde quand on voit ce que fait l'EI des vestiges historiques assyriens et gréco-romains en Irak de nos jours.

Fin de vie : de hauts dignitaires des 5 principales religions françaises (pour une fois unanimes) s'élèvent dans la presse contre une proposition de loi en discussion autorisant « *la sédation profonde et terminale* » qui serait selon eux « un droit de tuer ».

En face, 150 députés ont signé un amendement pour une « *assistance médicalisée active à mourir* » sur demande expresse du patient ou de son entourage, une variante minimale de « suicide assisté » ; alors, tous athées ?

Le Caire, récemment : un étudiant de 23 ans qui se déclarait athée, a été dénoncé par des voisins et condamné en appel à 3 ans de prison pour « *insulte à la religion* », malgré le prétendu respect de la liberté de conscience, supposé garanti par la constitution égyptienne.

Le Figaro, Enquête sur l'homme sans Dieu: « *Remi Brague (penseur catholique) publie le dernier tome de sa longue enquête sur les impasses de l'humanisme athée. Pour le philosophe, un monde sans religion conduit à la mort de l'espèce humaine* ». Rien que ça ! Comme certains le prédisaient déjà, jadis, des moines célibataires et des homosexuels.

Heureusement que subsistent quelques familles chrétiennes qui procréent comme des lapins, dixit François.

Concordat : un élu de Strasbourg a décroché le crucifix de l'hémicycle du Conseil général. Le président de cette assemblée a porté plainte pour « *vol* » et parle de « *blessure faite à l'Alsace* », qui à cet égard n'a pas bougé depuis le concordat bonapartiste de 1801 !

ASIA BIBI est cette pakistanaise condamnée à mort pour blasphème en première instance, que la Ville de Paris vient de nommer citoyenne d'honneur en vue de sa libération après l'appel en cours.

Victor Hugo : « *Je crois en Dieu puisque je crois en l'homme. Le gland me prouve le chêne, le rayon me prouve l'astre* » ; mais il était pour une société laïque et la République universelle, source d'une gigantesque utopie.

Kaboul : une femme a été lynchée à mort après avoir été accusée par la foule d'avoir brûlé un exemplaire du coran.

J.-J. Rousseau, encore : L'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter cet espoir ! Les grands, les riches, les heureux n'en n'ont cure.

Pâques : la bonne nouvelle, la résurrection du Christ qui a vaincu le mal et la mort, même les athées peuvent en profiter quand des personnes prient pour eux ; Pâques concerne l'ensemble de l'humanité, dit l'évêque d'Angers.

L'athée est donc celui - ou celle - qui ne s'interroge plus sur les origines du monde, de la nature et de l'homme, ni sur leurs fins dernières, ayant bien compris que cela est vain pour aujourd'hui et sans doute pour toujours!

RECHERCHE DE CONTACT

Homme retraité, recherche suite à un deuil, contacts amicaux, de préférence masculins.

renecaillault@orange.fr

ou René Caillault
4 impasse du Salvart
86140 Saint Genest d'Ambière

Si le reste de cette page est vierge de tout texte, c'est pour que vous puissiez découper le bas de la page suivante pour envoyer votre pouvoir à l'Assemblée Générale.

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ÉLECTIVE DE L'UNION DES ATHÉES

Samedi 20 juin 2015 à 14 H 30
Maison des Associations, 15 passage Ramey PARIS XVIII

- Ordre du jour :**
- 1 - décompte des pouvoirs
 - 2 - rapport moral et administratif
 - 3 - rapport financier
 - 4 - décharge aux membres du bureau
 - 5 - présentation des candidats
 - 6 - élections
 - 7 - montant de la cotisation
 - 8 - questions diverses

Le droit de vote est réservé aux seuls adhérents en règle de cotisation.

Les adhérents désireux de se présenter comme candidats au bureau ou à la présidence doivent faire parvenir leur candidature au secrétaire :

M. Jean-Max CAPMARTY
20 Bd de Lagny
F – 77600 BUSSY ST GEORGES

avant le samedi 13 juin 2015 au plus tard.

Appel aux candidats !

Le bureau est toujours incomplet. Tout membre désireux de s'investir (un peu) est non seulement le bienvenu mais vivement souhaité.

Des candidatures pourront éventuellement être reçues en assemblée générale pour autant que celle-ci marque son accord.

Ne perdez pas votre voix : les adhérents empêchés d'être présents peuvent donner leur pouvoir à un adhérent de leur choix. Ce pouvoir doit être conforme au modèle ci-dessous, signé et daté et doit parvenir **chez le secrétaire, M. CAPMARTY, pour le samedi 13 juin 2015 au plus tard** (il suffit de compléter et envoyer celui ci-dessous – on peut également le faxer au (00 32) (0)2 217 90 49).

Je, soussigné(e).....adhérent(e) n°.....

donne pouvoir à M(ME).....adhérent(e) n°.....

Pour voter en mon nom à l'assemblée générale statutaire de l'Union des Athées du 20 juin 2015 sur les points prévus à l'ordre du jour mentionnés dans la convocation.

Fait à.....Le.....

Signature :